

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12.161

L'An deux Mille Douze, le 9 novembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 31 octobre 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 octobre 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. CHABASSE, M. COASSIN, Mme DESCHANP, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PAVON, M. PRUDENCIO, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. DENIS représenté par M. MERLE  
Mme DOUMECQ représentée par Mme PELTIER  
M. MEGLIO représenté par M. GIRAUD  
M. PATRUX représenté par M. FILOCHE  
M. REVOLAT représenté par Mme WILLMANN

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : néant

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 28  
Nombre de votants : 33

Madame Marie DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Grand prix de la Ville de ROYAN 23<sup>ème</sup> « Salon d'Automne »  
-Année 2012-.

RAPPORTEUR : Mme WILLMANN

VOTE : UNANIMITE

La Ville de ROYAN a organisé le 23<sup>ème</sup> « Salon d'Automne », dans les locaux du Palais des Congrès, Salon Foncillon.

L'exposition qui s'est tenue du vendredi 12 octobre au mercredi 24 octobre 2012, avait pour thème « Rythme ».

Le jury qui s'est réuni le samedi 29 septembre 2012 a décerné le Grand Prix de la Ville de ROYAN à Monsieur André QUETARD, demeurant 21 bis rue des Anguinis à Orléans, pour son œuvre.

Ce prix est doté d'un montant de 1 000,00 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- de verser la somme de 1 000 € à Monsieur André QUETARD qui a reçu le Grand Prix de la Ville de ROYAN lors du 23<sup>ème</sup> Salon d'Automne, conformément au choix du jury qui s'est réuni le 29 septembre 2012.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 14 novembre 2012

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD